

Mesdames, Messieurs les Maires et Conseillers municipaux,

Suite au projet de restructuration des hôpitaux de Saintes et de St Jean d'Angély s'inscrivant dans la mise en place des Groupements Hospitaliers de Territoire, porté par le nouveau directeur de ces 2 établissements avec l'aval de l'ARS, nous vous alertons sur les dangers que représentent ces différents changements.

Et même si nous constatons une augmentation de quelques lits en Hémodialyse et en Coronarographie, nous déplorons la disparition annoncée d'autres services ou lits comme :

- comme le SSR/MPR (service de Soins de Suites et de Réadaptation/Médecine Physique et Rééducation) qui va être transféré à Saint Jean d'Angély,
- comme 11 lits de la maternité de Saintes,
- ainsi que toute la Maternité de Saint Jean d'Angély,
- et la Chirurgie de nuit et du WE de Saint Jean d'Angély.
- et les urgences de St Jean d'Angély.

Toutes ces mesures sont prises soit disant pour réduire un déficit abyssal mais elles ne sont que la conséquence d'objectifs :

- de réduction des dépenses d'assurance maladie orchestrée par les gouvernements successifs, qui ont eux-mêmes provoqué ces déficits,
- et de démantèlement de l'actuel Service Public Hospitalier.

Tout ceci s'organise avec des dépenses de personnel de plus en plus contraintes.

Et toutes ces fermetures ou transferts anarchiques de services de soins ne tiennent évidemment pas compte des besoins des populations.

Elles s'opèrent aussi avec des pressions insupportables sur les agents, puisque jamais les moyens humains ne sont donnés en quantité suffisante, si bien que la qualité des soins va s'en trouver compromise.

Ceci est un message d'alerte, Mesdames et messieurs les Maires et Conseillers municipaux, car les situations que nous déplorons auraient de graves conséquences sur la qualité de prise en charge des patients ainsi que sur la santé des personnels.

Nous vous demandons de vous prononcer pour refuser avec nous ces entreprises nuisibles et préméditées qui signent le déclin de notre service public hospitalier et une aggravation de l'offre de Soins sur notre Territoire.

Vous vous prononcerez donc pour le maintien :

- du service de convalescents à Saintes (SSR/MPR)
- De tous les lits de Maternité à Saintes et à Saint Jean
- De tous les emplois existants à l'Hôpital Public.

Le comité de défense des Usagers des Hôpitaux Publics de Saintes et de Saint Jean d'Angély.

A Saintes, le 17 janvier 2017